GAIA rebaptise la Maison de la Région bruxelloise en « Maison de l'abattage sans étourdissement »



« Le Gouvernement bruxellois doit interdire l'abattage sans étourdissement ! »



Mardi 21 août 2018 – Bruxelles, 21 août 2018 – Ce matin, l'organisation de défense des animaux GAIA a mené une action assez spéciale devant la Maison de la Région, demandant une interdiction légale de l'abattage d'animaux sans étourdissement en Région de Bruxelles-Capitale. Au bout d'un tapis noir cérémoniel, Michel Vandenbosch et Ann De Greef, le président et la directrice de GAIA, ont rebaptisé le siège du Gouvernement bruxellois, qui porte désormais le nom de « Maison de l'abattage sans étourdissement ». L'action s'est déroulée dans une ambiance très solennelle, appuyée par un quintette de cuivre qui a notamment joué La Marche impériale de Star Wars. L'événement a par ailleurs marqué le lancement d'une nouvelle

campagne de GAIA :
jusqu'au 25 août, une gigantesque affiche de 60 m² recto verso est placée successivement à Anderlecht, Uccle et Evere. On y voit la tête d'un mouton au regard triste, duquel s'écoule une larme de sang. En bas de l'affiche, le slogan Ca suffit / Hoe lang nog? porte le message clair de l'association : « Avant la fin de la législature, le Gouvernement bruxellois doit suivre l'exemple de la Wallonie et de la Flandre, et mettre définitivement un terme à l'abattage sans étourdissement de moutons et de bovins partout à Bruxelles, et donc aussi à l'abattoir d'Anderlecht, où des centaines de moutons et de bovins sont aujourd'hui douloureusement égorgés en pleine conscience pour la fête du sacrifice », explique le président de GAIA, Michel Vandenbosch. « Près de 8 Bruxellois sur 10 sont d'accord avec cette demande. » Pendant toute cette semaine, des véhicules publicitaires circulent dans de nombreux endroits à Bruxelles, y compris devant le siège de plusieurs partis politiques.





Mesures insuffisantes

La « Maison de la Région » se trouve sur la place Royale à Bruxelles. Chaque semaine, le Gouvernement bruxellois s'y réunit pour trancher sur des mesures importantes. C'était donc

l’emplacement idéal pour l’action de GAIA. « La fête du sacrifice débute aujourd’hui », commente Michel Vandenbosch. « A cette occasion, des milliers de moutons vont être abattus dans de grandes souffrances. Notre action s’adresse au Gouvernement bruxellois : nous voulons lui dire que les mesures qui ont déjà été prises – interdire le transport d’animaux vivants, renforcer l’interdiction de l’abattage à domicile, mettre fin aux sites d’abattage temporaires et inviter la communauté musulmane à faire un don plutôt qu’abattre un animal – représentent des pas dans la bonne direction, mais elles ne sont pas suffisantes pour épargner une douleur évitable aux animaux.

Nous revendiquons l’étourdissement



En Wallonie (mai 2017) et en Flandre (juin 2017), l’interdiction de l’abattage sans étourdissement a été approuvée de façon pratiquement unanime et sans aucun vote contre. Dès le 1er septembre 2019 en Wallonie et le 1er janvier 2019 en Flandre, il sera interdit d’abattre des animaux en pleine conscience, que ce soit à domicile, sur des sites temporaires ou dans des abattoirs agréés. Les animaux mis à mort selon un rite religieux devront alors obligatoirement être étourdis par électronarcose. « Qu’une chose soit claire », précise le président de GAIA, « nous ne demandons pas l’interdiction de l’abattage rituel en lui-même, mais simplement que soit mis un terme à la souffrance – techniquement évitable – des animaux abattus sans étourdissement à Bruxelles, comme cela a déjà été décidé en Wallonie et en Flandre. Pour ce faire, il faut rendre obligatoire un étourdissement efficace avant chaque

abattage. »

Opportunisme politique devant le bien-être animal

A plusieurs reprises, Bianca Debaets (CD&V), Secrétaire d'Etat bruxelloise au Bien-être animal, s'est exprimée publiquement en faveur d'une interdiction, mais elle ne trouve pas le soutien de la majorité des autres membres du Gouvernement. Récemment, la députée Annemie Maes (Groen) a déposé une proposition d'ordonnance visant une interdiction basée sur les modèles wallon et bruxellois. « Mais à notre grand étonnement, nous avons lu que la mésentente sur cette proposition était encore trop grande au sein du Gouvernement bruxellois, si bien qu'un accord n'est plus possible pendant cette législature », dénonce Michel Vandenbosch, qui dit déplorer le manque de courage politique. « Il semble de plus en plus clair qu'à Bruxelles, certains politiciens et partis politiques font passer l'opportunisme électoral – plus particulièrement la pêche aux voix des électeurs musulmans et juifs orthodoxes – avant les exigences de bien-être animal.



77 % en faveur de l'interdiction

Il ressort d'un sondage d'opinion, réalisé en 2018 par l'institut Ipsos à la demande de GAIA, que 77 % des Bruxellois en âge de voter sont favorables à une interdiction de l'abattage sans étourdissement. En outre, 1 électeur sur 3 voterait pour un autre parti si leur parti de prédilection ne

voulait pas de cette interdiction. Outre l’inauguration de la « Maison de l’abattage sans étourdissement », la campagne de GAIA est également visible ailleurs à Bruxelles : « Jusqu’au 25 août, nous organisons une grande campagne d’affichage, pour montrer que nous ne comptons pas abandonner le combat contre l’étourdissement en pleine conscience. »